



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 081-218101632-20240410-2024_DEL17-BF

S²LOW

Séance du 10 AVRIL 2024

2024 / 02 / 03

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTES	: 09
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : Mercredi 3 Avril 2024

Date d’Affichage : Mercredi 3 Avril 2024

Secrétaire de Séance : Stéphanie LAFONT

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par MAUREL Agnès
ROQUES Christine par ROUQUETTE Françoise
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par FABRE Olivier
CHABBERT Cécile par LOUP Karine
PUECH Benoît par AMALRIC André
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde ALBERT Corine
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

**OBJET : Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Lotissement La Clauze
Secteur Est**

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de Budget Primitif du Budget Lotissement La Clauze Secteur Est pour l'exercice 2024,

Vu la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires en date du 20 mars 2024,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générales » du mercredi 03 avril 2024

DECIDE,

Après en avoir délibéré,

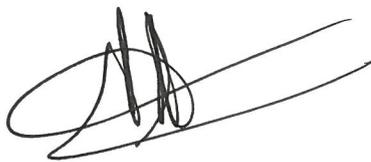
De se prononcer sur les modalités de vote suivantes :

- Vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- Vote au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- Avec la reprise des résultats N-1

De se prononcer sur l'adoption du Budget Primitif 2024 du Budget Lotissement Secteur Est dit lotissement de La Clauze :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,

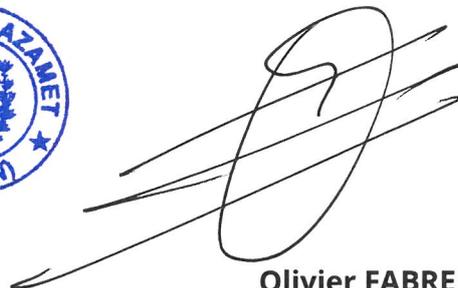


Stéphanie LAFONT



Pour extrait conforme,

Le Maire,



Olivier FABRE

Acte télétransmis en Sous-Préfecture et certifié exécutoire le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.